



PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 20 000 LOGEMENTS

**TRAVAUX DE VIABILISATION PARTIELLE DU SITE ET DE
CONSTRUCTION DE 2145 LOGEMENTS SOCIAUX A OUEDO DANS
LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI**

**LOT 06 : Travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD) Secondaires et
Tertiaires des ilots 1, 9 et 13**

**LOT 07 : Travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD) Secondaires et
Tertiaires des ilots 12 et 16**

APPEL D'OFFRES N° : 036/SImAU/DG/DT/DJ du 28 août 2020

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHES**

Financement de la BIsD : N° 2-BEN-1004 DU 17 OCTOBRE 2019

Date de Soumission : 30 octobre 2020

Janvier 2021

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

Procès-verbal d'attribution provisoire

L'an deux mil vingt et un et le jeudi 14 janvier à 17 heures, dans la salle de réunion de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU), la Commission de Passation des Marchés (CPM) de la SImAU s'est réunie pour se prononcer sur le Rapport de la Commission d'Analyse dans le cadre du Dossier d'Appel d'Offres suscité en référence :

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Date de convocation	Lundi 11 janvier 2021
Date d'étude du dossier	Jeudi 14 janvier 2021
Dossier concerné	Dossier d'Appel d'Offres n° 036/SImAU/DG/DT/DJ du 28 août 2020 relatif aux travaux de viabilisation partielle du site et de construction de 2145 logements sociaux à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi
Objet de la réunion	Examen du Rapport d'analyse des offres relatives aux travaux de viabilisation partielle du site et de construction de 2145 logements sociaux à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi
Références	Directives de passation des Marchés de la Banque Islamique de Développement Manuel de Gestion des Projets de la SImAU validé par le Conseil d'Administration du 09 avril 2019 Notes de service portant création de la Commission de Passation des Marchés (CPM) et de la Commission d'Analyse du Programme 20 000 logements sociaux et économiques
Participants	Tous les membres de la Commission de Passation des Marchés : M. Achille Moïse HOUSSOU, Directeur Général, Président M. Fabrice HOUEDE, Directeur Juridique, Rapporteur M. Rizwan HAIDER, Président du Conseil d'Administration M. Mohamed Bachir ABOUDOU, Administrateur, Membre M. Sidney FANDOHAN, Directeur Administratif et Financier, Membre Madame Isabelle MAFORIKAN, Directrice de Projet, Membre

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Gouvernance du Projet	<p>Maître d’Ouvrage : Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable</p> <p>Maître d’Ouvrage Déléguée : Société Immobilière et d’Aménagement Urbain (SIImAU) ayant conduit la procédure</p> <p>Financement : Banque Islamique de Développement (BISD)</p> <p>Avis de non-objection de la BID du 18 août 2020 sur le Dossier d’Appel d’Offres</p>
Procédures	
Mode de passation	Appel d’Offres Ouvert International (AOOI)
Candidats	
<p><u>Pour le lot 06</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - LE ZENITH BTP - Groupement GER/TEG - Groupement ASEMI/COLAS Afrique/Franzetti - GROUPEMENT SAFARELEC/SAFARELEC TRAVAUX - AGF International - SOBMITI <p><u>Pour le lot 07</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupement GER/TEG - Groupement ASEMI/COLAS Afrique/Franzetti WIETEC - GROUPEMENT SAFARELEC/SAFARELEC TRAVAUX - AGF International - SOBMITI - SOCABEG 	
Candidats écartés	
LOT 06	
Candidats	Motifs
GROUPEMENT SAFARELEC/SAFARELEC TRAVAUX	Garantie de soumission non conforme à l’IS 19.8 du DAO/ Garantie de soumission délivrée au nom d’un seul membre du Groupement

SOBMITI	Garantie de soumission non conforme à l'IS 19.3 du DAO (Garantie délivrée par une société d'assurance de la Côte d'Ivoire qui n'a pas de correspondant au Bénin)
Le ZENITH BTP	L'entreprise n'a pas satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres : Méthodologie et planning non conforme, Personnel incomplet et preuve de possession ou de location de certains matériels non fournis
AGF	L'entreprise n'a pas satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres : chiffre d'affaires inférieur au seuil requis, pas de références similaires en voirie, AEP et télécoms, Méthodologie incomplète, personnel non conforme et preuve de possession ou de location de certains matériels non fournis
GROUPEMENT ASEMI/COLAS/Franzetti	Offre élevée
LOT 07	
GROUPEMENT SAFARELEC/SAFARELEC TRAVAUX	Garantie de soumission non conforme à l'IS 19.8 du DAO/ Garantie de soumission délivrée au nom d'un seul membre du Groupement
SOBMITI	Garantie de soumission non conforme à l'IS 19.3 du DAO / Garantie délivrée par une société d'assurance de la Côte d'Ivoire qui n'a pas de correspondant au Bénin. Pouvoir habilitant le signataire à engager le soumissionnaire non fourni conformément à l'IS 11.1 du DAO
AGF	L'entreprise n'a pas satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres : chiffre d'affaires inférieur au seuil requis, pas de références similaires en voirie, AEP et télécoms, méthodologie non conforme, personnel non conforme et preuve de possession ou de location de certains matériels non fournis
SOCABEG	L'entreprise n'a pas satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres : références similaires non conformes, méthodologie et planning non conformes, personnel non



	conforme et preuve de possession ou de location de certains matériels non fournis
GROUPEMENT ASEMI/COLAS/Franzetti	Offre élevée
Attributaire proposé	
Nom	GROUPEMENT GER/TEG
Montants proposés	Lot 06 : 7 733 092 792 F CFA HT Lot 07 : 3 756 679 751 CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de viabilisation partielle du site et de construction de 2145 logements sociaux à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi
Prix	Lot 06 : 7 733 092 792 F CFA HT Lot 07 : 3 756 679 751 CFA HT
Délai d'exécution	Dix-huit (18) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Non Applicable
Autres	Néant
Décisions de la Commission de Passation des Marchés (CPM)	<p>-Adoption du Rapport de la Commission d'Analyse des Offres</p> <p>-Validation de l'ensemble des propositions de la Commission d'Analyse des Offres, sous réserve de l'avis de non-objection de la BIsD ;</p> <p>-Attribution du lot 6 au Groupement GER/TEG pour un montant de sept milliards sept cent trente-trois millions quatre-vingt-douze mille sept cent quatre-vingt-douze (7 733 092 792) F CFA HT et autorisation de signature du contrat de marché après l'obtention de l'avis favorable de la BIsD ;</p> <p>- Attribution du lot 07 au Groupement GER/TEG pour un montant de trois milliards sept cent cinquante-six millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante et un (3 756 679 751) CFA HT et autorisation de signature du contrat de marché après l'obtention de l'avis favorable de la BIsD.</p>



En définitive, après examen des conclusions des rapports d'analyse et de la vérification du contenu des offres, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU a apprécié la pertinence des jugements contenus dans lesdits rapports.

Après discussions et délibération, la Commission de Passation des Marchés de la SIMAU :

- 1- Approuve le Rapport de la Commission d'Analyse tel que présenté ;
- 2- Valide l'ensemble des propositions de la Commission d'Analyse sous réserve de l'avis de non-objection de la BISD ;
- 3- Attribue le lot 6 du Marché au Groupement GER/TEG pour un montant de sept milliards sept cent trente-trois millions quatre-vingt-douze mille sept cent quatre-vingt-douze (7 733 092 792) F CFA HT et autorise la signature du contrat de marché après l'obtention de l'avis de la BISD;
- 4- Attribue le lot 7 du Marché au Groupement GER/TEG pour un montant de trois milliards sept cent cinquante six millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante et un (3 756 679 751) CFA HT et autorise la signature du contrat de marché après l'obtention de l'avis favorable de la BISD;

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CPM a clôturé la séance à 17 heures 47 minutes.

Fait à Cotonou, le 14 janvier 2021

Ont signé

Le Président



Moïse Achille HOUSSOU
Directeur Général

Le Rapporteur



Fabrice HOUEDE
Directeur Juridique

Les Membres



Mohamed Bachir ABOUDOU
Administrateur de la SIMAU



Sidney FANDOHAN
Directeur Administratif et Financier



Isabelle MAFORIKAN
Directrice de Projet 20 000 logements



Rizwan HAIDER
Président du Conseil d'Administration